

COMMUNE DE SABLONCEAUX

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Nouvelle enquête publique sur le projet de révision générale du Plan Local d'Urbanisme

L'enquête publique sur le projet de révision générale du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Sablonceaux initiée par l'arrêté n° 26/2025 en date du 29/10/2025 est annulée pour irrégularité. L'arrêté N°26/2025 est abrogé, le 16 décembre 2025.

Par arrêté n° 31/2025 en date du 16 décembre 2025, le Maire de SABLONCEAUX a ordonné l'ouverture d'une nouvelle enquête publique relative au projet de révision générale du Plan Local d'Urbanisme.

L'enquête se déroulera à la mairie du Lundi 05 janvier 2026 à 14h au mercredi 04 février 2026 à 12h inclus, soit une durée de 31 jours consécutifs aux jours et heures d'ouverture de la mairie : les lundis de 14h à 17h, les mardis, jeudis et vendredis de 13h30 à 17h ainsi que les mercredis de 9h à 12h.

A cet effet, M. Jacques BOISSIERE a été désigné par le Président du Tribunal Administratif de POITIERS en qualité de commissaire enquêteur et Mme Mylène MAZZOCCO en qualité de commissaire enquêteur suppléante.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier de révision du Plan Local d'Urbanisme est mis à disposition du public, en Mairie de Sablonceaux sis 100 rue de la Mairie, 17600 SABLONCEAUX, aux jours et heures d'ouverture de la mairie soit les lundis de 14h à 17h, les mardis, jeudis et vendredis de 13h30 à 17h ainsi que les mercredis de 9h à 12h. Il sera également consultable sur le site Internet de la commune de Sablonceaux : <https://www.sablonceaux.fr> et sur un poste informatique mis à disposition à la Mairie.

Le dossier d'enquête publique est communicable à toute personne sur sa demande et à ses frais, auprès de la mairie de Sablonceaux.

Le dossier de Révision du P.L.U a fait l'objet d'une absence d'avis émis par la MRAe dans le délai de 3 mois prévu à l'article R104-25 du Code de l'urbanisme tel qu'indiqué dans l'Absence d'avis du 3 novembre 2025/PP-2025-18486 2025ANA155.

Il comporte de fait l'évaluation environnementale versée dans le rapport de présentation.

Les avis des Personnes Publiques Associées sont joints au dossier d'enquête publique.

Durant toute la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions :

- sur le registre d'enquête papier ouvert à cet effet en mairie, aux jours et heures précités ;
- Ou les adresser par courrier postal à l'attention de M. le commissaire enquêteur PLU à : Mairie de SABLONCEAUX, 100 rue de la Mairie, 17600 SABLONCEAUX.
- Ou par courriel à l'attention du Commissaire Enquêteur - EP PLU à l'adresse : mairie@sablonceaux.fr

Il n'y a pas de registre dématérialisé.

Toutes les observations et propositions du public transmises par voie postale, par courriel ou reçues par le commissaire enquêteur lors de ses permanences seront annexées au registre d'enquête publique.

Le Commissaire enquêteur recevra le public en mairie, sans rendez-vous, les :

- Lundi 05 janvier 2026 de 14h à 17h,
- Mercredi 14 janvier 2026 de 9h à 12h,
- Mercredi 04 février 2026 de 9h à 12h.

A l'expiration du délai d'enquête publique, le registre sera clos et signé par le Commissaire enquêteur, qui disposera d'un mois pour transmettre son rapport et ses conclusions motivées au Maire. Ces documents seront consultables pendant un an à compter de la clôture de l'enquête, en Mairie aux jours et heures habituels d'ouverture, sur le site internet communal.

Au terme de l'enquête publique, le Conseil municipal de Sablonceaux pourra approuver la révision du PLU, adapté en tant que de besoin pour tenir compte des avis reçus, des remarques du public et des conclusions du commissaire enquêteur.

Cet avis est affiché en mairie et sur les panneaux habituels d'affichage répartis sur l'ensemble du territoire communal au moins quinze jours avant le début de l'enquête, et le restera pendant toute sa durée. Il est également publié sur le site Internet de la commune. Il sera également publié au moins quinze jours avant le début de l'enquête et rappelé dans les huit premiers jours de celle-ci, dans les journaux «SUD-OUEST» et «Le Littoral».

Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès de la Mairie au 05 46 94 71 01.

Le Maire, Lysiane GOUGNON.

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 11 décembre 2025, à Le Château d'Oléron :

Dénomination : UMAD

Forme : Société Civile Immobilière.

Objet : L'acquisition, la vente, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles ou biens immobiliers dont la société pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'apport, d'échange ou autrement et plus généralement, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.

Durée de la société : 99 années.

Capital social : 1 000 €.

Siège social : 5 rue de la Libération, 17480 Le Château d'Oléron.

La société sera immatriculée au RCS de La Rochelle.

Gérant : M. Antoine GRANIER, demeurant 5 rue de la Libération, 17480 Le Château d'Oléron

Pour avis,

Le Liquidateur.

ND MACONNERIE

SAS de type unipersonnel en cours de liquidation au capital social de 1 000 €

Siège social : 5 rue du Levant à (17220) STE-SOULLE
RCS LA ROCHELLE 813 762 747

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes d'une décision en date du 31 octobre 2025, l'associé unique a :

1°) décidé la dissolution anticipée de la société ND MACONNERIE et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour ;

2°) nommé en qualité de liquidateur, pour la durée de la liquidation, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif : Monsieur Nenad DUGANDZIC né le 14 mai 1979 à LA ROCHELLE (17) domicilié 5 rue du Levant à (17220) STE-SOULLE

3°) décidé de fixer le siège de la liquidation au siège social, sis 5 rue du Levant à (17220) STE-SOULLE.

La mention sera faite, au RCS de LA ROCHELLE.

Pour avis,

Le Liquidateur.



MAG A ZELLE

Société à Responsabilité Limitée
En liquidation au capital de 2 000 €
Siège social : 6 rue des Violettes
17640 VAUX-SUR-MER

Siège de liquidation : 6 rue des Violettes
17640 VAUX-SUR-MER
RCS SAINTES 980 811 871

AVIS DE DISSOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 15 novembre 2025 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter 15 novembre 2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur M^{me} Sophie GEORGET, demeurant rue des Violettes, 17640 VAUX-SUR-MER, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisée à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 6 rue des Violettes, 17640 VAUX-SUR-MER. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SAINTES, en annexe au RCS.

Pour avis,

Le Liquidateur.

QUATRE AILES

Société Civile Immobilière
En cours de liquidation
Capital : 1.463,51 €

Siège social : 6 rue Bazoges
17000 LA ROCHELLE
RCS LA ROCHELLE 342 614 211

AVIS DE CLOTURE DE LA LIQUIDATION

Aux termes d'une délibération en date du 10/12/2025, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'ont déchargé de son mandat et ont prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation ainsi que la décision de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce de LA ROCHELLE.

Pour avis,

Le Liquidateur.

ESSENCIEL

Société à Responsabilité Limitée
En liquidation au capital de 1 000 €

Siège social :
21 rue de la République
17138 PUILBOREAU
Siège de liquidation :
4 rue du Carroussel

17540 ST SAUVEUR D'AUNIS
RCS LA ROCHELLE 901 615 062

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une décision en date du 26/11/2025 au 4 Rue du Carroussel 17540 ST SAUVEUR D'AUNIS, l'Associée unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M^{me} Sonia DOS SANTOS ROSA, demeurant 4 rue du Carroussel, 17540 ST SAUVEUR D'AUNIS, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de LA ROCHELLE, en annexe au RCS et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis,

Le Liquidateur.

ARGANCE
Avocats

Kevin COTTART - Avocat
23 rue Chanzy - BP 80084

17303 ROCHEFORT SUR MER CEDEX
6 rue de Belgique - 17138 PUILBOREAU

CARDINAL

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 5 000 €

Siège social : 34 rue Audrey de Puyravault
17300 ROCHEFORT
RCS LA ROCHELLE 498 034 420

Par décision en date à ROCHEFORT du 18 novembre 2025 enregistrée au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de La Rochelle 1, le 25 novembre 2025, dossier 2025 00045427, référence 1704P01 2025 A 01802, l'associée unique, la société SAS SOCAREL, Société par Actions Simplifiée au capital de 1.537.000 € dont le siège social est sis 34 rue Audrey de Puyravault - 17300 ROCHEFORT, immatriculée au R.C.S. de LA ROCHELLE sous le n° 489 911 701, a prononcé la dissolution sans liquidation, à compter du même jour, de la SARL CARDINAL, dans les conditions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code Civil.

Les créanciers peuvent former opposition devant le Tribunal de Commerce de LA ROCHELLE dans les trente jours de la publication au BODACC.

Pour avis

ARGANCE
Avocats

Kevin COTTART - Avocat
23 rue Chanzy - BP 80084

17303 ROCHEFORT SUR MER CEDEX
6 rue de Belgique - 17138 PUILBOREAU

PARC HOTEL BOIS SOLEIL

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 1 530 740 €

Siège social : 2 avenue de Suzac
17110 ST-GEORGES DE DIDONNE
RCS SAINTES 398 357 830

L'assemblée générale du 10 décembre 2025 a décidé de nommer en qualité de co-gérant, à compter du 10 décembre 2025, M. Alexandre L'HEMBRE, demeurant 5 allée Notre Roche, 17132 MESCHERS.

Pour avis,

Le Gérant.

DEUX AILES

Société Civile Immobilière
En cours de liquidation - Capital : 457,35 €

Siège social : 57 avenue La Fayette
17300 ROCHEFORT
RCS LA ROCHELLE 350 867 974

AVIS DE CLOTURE DE LA LIQUIDATION

Aux termes d'une délibération en date du 10/12/2025, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'ont déchargé de son mandat et ont prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation ainsi que la décision de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce de LA ROCHELLE.

Pour avis, Le Liquidateur.

JULOE

SASU au capital de 1 000 €
Siège social : 11 rue de Versailles
17230 CHARRON

RCS LA ROCHELLE n° 951 973 700

AVIS DE POURSUITE D'ACTIVITÉ

En date du 01/07/2025, l'associé unique a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social. Mention au RCS de LA ROCHELLE.

Yann MARIONNEAU.



CESSION DE BRANCHE D'ACTIVITÉ

Suivant acte reçu par Me Guillaume GERMAIN, Notaire à ST-PORCHAIRE (17250), le 17 novembre 2025,

La société dénommée VIGNOBLE CHAGNOLEAU, dont le siège est à STE-GEMME (17250), 2 route du Fief à Papon, identifiée au SIREN sous le n° 489 148 429 et immatriculée au RCS de LA ROCHELLE, A cédé à la société dénommée BAPETI, dont le siège est à STE-GEMME (17250), 1 route du Moulin de Cadeuil, identifiée au SIREN sous le n° 992 924 068 et immatriculée au RCS de SAINTES,

Sa branche d'activité de stockage, séchage et vente de céréales, exploité à STE-GEMME (17250), et pour laquelle le CEDANT est immatriculé au RCS de SAINTES, sous le n° 489 148 429.

Le cessionnaire est propriétaire de la branche d'activité à compter du jour de la signature de l'acte.

L'entrée en jouissance a eu lieu le 17 novembre 2025.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de deux cent quatre-vingt sept mille cinq cents euros (287 500 €).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'Office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion,

Le Notaire.

COMMUNE DE FOURAS

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE (AAPC)

> 90 000 €

Pouvoir adjudicateur

Commune - Mairie - Place Lenoir - BP 40023 - 17450 FOURAS-LES-BAINS - Tél. 05 46 84 60 11 - Fax. 05 46 84 29 14 - mairie@fouras-les-bains.fr

Objet

Construction de 2 pistes de padel, commune de Fouras (CPV : 45212221-1)

Procédure de passation

Adaptée ouverte, nég. possible - art. R2123-1 CCP

Caractéristiques principales

Lot unique
Prix fermes
Durée d'exé : 6 mois, dont 1 mois de préparation
Critères d'attribution

Prix : 55 %

Valeur technique : 45 %

Moyens humains : 10 %

Moyens matériels : 25 %

Fournitures et fournisseurs : 30 %

Ppes d'organisation, de fonctionnement et entretien du chantier : 20 %

Moyens de contrôle de qualité : 15 %

DCE à retirer sur : <https://www.marches-secures.fr>

Date limite remise des offres : 16/01/26 à 12h sur <https://www.marches-secures.fr>

Date d'envoi à la publication : 15/12/25.

AVIS DE LOCATION GÉRANCE

Suivant acte SSP du 01/01/2026,

La société AGG TAXI, EURL au capital de 7 000 €, siège social : 11 rue des Gabelous, 17600 NIEULLE-SUR-SEUDRE, immatriculée sous le n° 750 835 647 RCS LA ROCHELLE,

A donné en location gérance :

A la société RV TAXI, EURL, au capital de 1 000 €, dont le siège social est 14 rue des Perdrix, 17570 ST-AUGUSTIN immatriculée sous le n° 994 558 112 RCS LA ROCHELLE,

Une licence de taxi exploitée à ST-JUST LUZAC (17320), autorisation de stationnement n° 1, à compter du 01/01/2026 pour une durée d' 1 an renouvelable par tacite reconduction dans un délai de 5 ans maximal.

Pour avis.